

- 10 -

aider, plus c'est bienvenu de leur part, tu sais. Ils ne mordront pas la main si on leur donne un biscuit ou qu'on leur donne un steak ou on leur donne... Alors, tout ce qu'ils peuvent obtenir, c'est bienvenu, et nous savons que ces gens-là en ont tellement plus besoin que nous, dans cette partie de solidarité internationale, je serais le dernier à me plaindre que le Québec, par son programme de coopération, fasse quelque chose. D'ailleurs, ils sont dans la francophonie pour ça, c'est au sujet... dans le cadre du volet coopératif qu'ils sont acceptés comme gouvernement participant.

HÉBERT: (Inaudible)... c'est sûr que le gouvernement fédéral (inaudible)... mais les bénéficiaires des contributions canadiennes à la francophonie, dans la mesure où... les acteurs, les gens qui viennent sur le terrain, qui vont faire des contre-offres, s'ils sont Canadiens puis ils parlent français, il y a 95% des chances, qu'ils soient du Québec.

Q: Je voulais vous demander, M. Ouellet, est-ce que vous voyez, vous, est-ce que vous voyez une différence... peut-être, M. Hébert, vous pourrez compléter, là. Voyez-vous une différence, vous, dans l'approche entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec face à la francophonie? Est-ce qu'il y a une vision fondamentalement, là, différente entre les deux gouvernements?

ANDRÉ OUELLET: Il y en a une sûrement. D'abord, nous avons une longue tradition dans le domaine de la coopération. Le Canada